



Organisation
internationale
du Travail

► Bureau d'évaluation



i-eval Discovery



Mobilisation des communautés pour lutter contre l'esclavage et les discriminations fondées sur l'esclavage en Mauritanie «Vellahine» & L'autonomisation au service de la résilience : Les survivants luttent contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage par le biais de partenariats sociaux sectoriels et d'une collaboration sous-régionale «Ihtiram»

INFORMATIONS RAPIDES

Countries: Mauritanie, Niger

Evaluation date: 01 October 2025

Evaluation type: Project

Evaluation timing: Final

Administrative Office: BP Alger

Technical Office: BP Alger

Evaluation manager: Abderrahim El Moulat

Evaluation consultant(s): Oumoul Khayri Ba, Consultante Lead ; Bahari Gaya Consultant national

DC Symbol: MRT/20/03/USA Vellahine ; RAF/21/06/USA Ihtiram

Donor(s) & budget: USDOS-DRL, US\$900,00 AND 2,635,689

Key Words: Lutte contre l'esclavage, Traffic des êtres humains, genre, discrimination

CONTEXTE

Résumé du but, de la logique et de la structure du projet

Ce rapport d'évaluation groupée indépendante porte sur deux projets complémentaires mis en œuvre par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en partenariat avec des organisations nationales, et financés par le Bureau de la Démocratie, des Droits de l'Homme et du Travail (DRL) du Département d'État des États-Unis : Vellahine (2020–2024 en Mauritanie) et Ihtiram (2022–2026, en Mauritanie et au Niger).

Les deux projets interviennent dans des contextes où l'esclavage basé sur l'ascendance, bien qu'illégal, persiste sous des formes traditionnelles et culturelles profondément enracinées. En Mauritanie et au Niger, les victimes de ces pratiques, souvent issues de communautés marginalisées, continuent de subir des discriminations systémiques, des exclusions sociales, et des difficultés d'accès aux droits fondamentaux tels que l'éducation, la santé, et la justice. Les projets s'inscrivent dans un cadre plus large de lutte contre les inégalités sociales et économiques, en alignant leurs objectifs sur les priorités nationales et internationales, notamment les Objectifs de Développement Durable (ODD) et les cadres de coopération des Nations Unies.

Objectifs des projets

Les deux projets visent à combattre l'esclavage fondé sur l'ascendance, les pratiques assimilées et les formes connexes de discrimination et d'exclusion sociale, par la promotion de l'autonomisation sociale et économique des victimes et de leurs descendants. Vellahine visait la mobilisation des communautés rurales pour éradiquer l'esclavage par ascendance en Mauritanie à travers des actions d'autonomisation, d'accès à la justice, et de reconnaissance sociale des victimes. Il ciblait spécifiquement les régions d'Assaba, Brakna, Gorgol, et les Hodhs, en s'appuyant sur des communautés pionnières pour influencer les communautés cibles. Ihtiram, plus vaste et régional, vise à renforcer la résilience des survivants à travers des partenariats sociaux sectoriels, un dialogue social, le renforcement de l'accès à la justice, de la protection sociale, et des initiatives économiques dans les deux pays.

Situation actuelle du projet

Le projet Vellahine, initialement prévu sur 36 mois (nov. 2020 - oct. 2023), a été prolongé à 46 mois en raison d'un démarrage tardif lié à la lente mise en place de l'équipe et aux retards de deux des trois partenaires. L'évaluation à mi-parcours (sept.-oct. 2022) avait recommandé une accélération de la mise en œuvre. À sa clôture en août 2024, toutes les activités avaient été réalisées, sauf deux interventions clés de SOS-Esclaves (distribution de chèvres gestantes et atelier de plaidoyer régional), finalisées peu après.

Les retards ont affecté la qualité de certains extrants, notamment la régularisation de l'état civil des enfants victimes et la mise en œuvre des AGRs. En parallèle, le projet Ihtiram, lancé en sept. 2022, a bénéficié de synergies informelles avec Vellahine, notamment via le dispositif juridique de SOS-Esclaves. La fin de Vellahine appelle désormais à redéfinir les arrangements de gestion pour Ihtiram et à évaluer les partenaires pour assurer la continuité et l'efficacité du projet en cours.

But, destinataire et portée de l'évaluation

L'évaluation vise à apprécier l'efficacité, l'efficience et la durabilité des projets Vellahine et Ihtiram, en analysant leurs stratégies de mise en œuvre, les résultats atteints, et les dispositifs institutionnels et opérationnels, afin de formuler des recommandations pour améliorer la performance du projet Ihtiram encore en cours et capitaliser les bonnes pratiques pour de futures interventions.

L'évaluation finale groupée couvre l'ensemble des interventions du projet IHTIRAM depuis le début de sa mise en œuvre (septembre 2022) à ce jour (démarrage de l'évaluation en septembre 2024 révolu), soit une période de 25 mois sur les 48 mois de durée prévue du projet ; et l'ensemble des interventions du projet VELLAHINE qui a duré de septembre 2020 à août 2024, soit 47 mois. Il s'agit pour le projet IHTIRAM d'une évaluation à mi-parcours, et pour le projet VELLAHINE d'une évaluation finale.

L'ensemble de la zone d'intervention des projets est couverte par l'évaluation, en prenant en compte les régions et localités d'intervention des projets, dans la limite de leur accessibilité à la date de la phase de terrain.

Méthodologie de l'évaluation

Conformément aux standards de l'OIT de l'UNEG et de l'OCDE-CAD, l'évaluation a adopté une approche participative et inclusive, mobilisant une diversité de sources de données et de méthodes d'analyse conformes à la nature des projets et aux questions de l'évaluation. L'évaluation a utilisé l'analyse documentaire, organisé des entretiens semi-structurés, des groupes de discussion, l'observation directe à travers des visites de terrain. Les données ont été collectées auprès des partenaires, des bénéficiaires, des autorités gouvernementales, et des gestionnaires des projets, en utilisant des techniques d'échantillonnage ciblées pour garantir la représentativité des résultats.

Résultats principaux et Conclusions

1. Pertinence : Les deux projets répondent aux besoins des bénéficiaires et s'alignent sur les priorités nationales et internationales, notamment les Objectifs de Développement Durable (ODD8, ODD10). Les projets ont également démontré une capacité à s'adapter aux réalités locales, notamment en utilisant des mécanismes de proximité pour appuyer et accompagner les populations vulnérables (relais communautaires anonymes pour garantir la sécurité des dénonciations au Niger, GVC pour accompagner les victimes en Mauritanie, l'utilisation des parajuristes dans les deux pays). Cependant, des ajustements sont nécessaires pour mieux intégrer les spécificités culturelles et sociales locales, et mettre l'accent sur les besoins économiques de façon substantielle.

2. Cohérence : Les projets ont démontré une forte complémentarité avec d'autres initiatives locales et internationales. La collaboration avec des institutions publiques et des organisations locales a permis de mutualiser les ressources et d'étendre la portée des activités. Cependant, l'absence d'un cadre fédérateur pour coordonner les efforts entre les différents acteurs, et assurer le suivi, limite l'efficacité globale.

3. Efficacité : Les projets ont permis d'observer des progrès significatifs, notamment en termes d'accès à la justice, d'inclusion sociale, et d'autonomisation économique. Des milliers de personnes ont été sensibilisées à leurs droits, des relais communautaires ont été formés, et un accompagnement juridique a été assuré, favorisant une meilleure orientation et un début d'appropriation

des recours disponibles. Par exemple au Niger, 552 personnes ont obtenu des documents d'identité grâce aux tournées foraines, et 264 personnes ont bénéficié d'une assistance juridique. Les campagnes de sensibilisation ont également permis de transformer les perceptions communautaires vis-à-vis de l'esclavage et des discriminations, selon les témoignages concordants des bénéficiaires. Les projets ont renforcé la concertation entre les pouvoirs publics, les partenaires sociaux et la société civile, en cohérence avec le mandat tripartite du BIT. Ils ont aussi accompagné des réformes législatives et des politiques publiques sur la lutte contre l'esclavage et la protection des groupes marginalisés.

4. Efficience : Bien que les ressources aient été utilisées de manière optimale dans certains cas, des retards dans les décaissements et la mise en œuvre des activités ont affecté l'efficacité des interventions, notamment dans les formations et les initiatives socio-économiques. Les retards dans les décaissements, et dans le déploiement des activités de façon générale, ont eu des répercussions négatives sur la perception et la crédibilité du projet dans certaines communautés bénéficiaires. Les retards dans le financement des AGRs notamment, combinés à leur caractère modeste relativement aux besoins exprimés et aux attentes, sont particulièrement incriminés par les populations cibles et les organisations qui les soutiennent.

5. Impact : Les projets ont contribué à des changements tangibles dans la vie des bénéficiaires, notamment en termes d'autonomie, d'accès aux droits, et d'amélioration de la qualité de vie. Les campagnes de sensibilisation ont également permis de transformer les perceptions communautaires vis-à-vis de l'esclavage et des discriminations. Les projets ont également contribué à des réformes institutionnelles et juridiques, renforçant la protection des droits des victimes.

6. Durabilité : Les projets ont établi des mécanismes pour garantir la durabilité des acquis, tels que les Centres Permanents d'Education Civique (CPEC). Cependant, des défis subsistent, notamment en ce qui concerne le financement continu des activités génératrices de revenus (AGR) et l'institutionnalisation des résultats

dans les politiques nationales. Les témoignages des bénéficiaires révèlent que de nombreuses initiatives, comme les AGR, ne peuvent se maintenir sans un soutien financier continu.

7. Egalité des sexes et non-discrimination : Les projets ont contribué à promouvoir l'égalité des genres et l'inclusion sociale, en particulier pour les femmes victimes de pratiques discriminatoires comme la Wahaya. Cependant, des obstacles persistent, notamment en ce qui concerne l'accès aux ressources économiques et la participation des femmes aux instances décisionnelles locales. Les projets ont également permis de réduire les barrières à l'inclusion sociale des groupes marginalisés en menant des campagnes de sensibilisation et en offrant une assistance juridique.

RECOMMANDATIONS, LEÇONS APPRISSES ET BONNES PRATIQUES

Principales recommandations et suivi

Recommandation 1. Renforcer les capacités des acteurs aux niveaux institutionnels, opérationnels et à la base.

Recommandation 2. Améliorer la coordination des acteurs aux niveaux national et local. Les autorités nationales, en partenariat avec les ONG et les PTFs, doivent instituer des mécanismes de concertation réguliers afin d'améliorer la coordination, éviter les chevauchements d'activités et optimiser les ressources disponibles.

Recommandation 3. Assurer un soutien structurant cohérent aux victimes pour favoriser leur autonomisation.

Recommandation 4. Avoir une approche plus ciblée à destination des jeunes dans les stratégies et les actions de lutte contre les exclusions.

Recommandation 5. Améliorer la mobilisation sociale par une approche inclusive et structurée.

Recommandation 6. Impliquer les chefs traditionnels et leaders communautaires dans les actions de lutte contre l'esclavage et les discriminations.

Recommandation 7. Renforcer la communication via les médias locaux. Collaborer avec les médias locaux pour accroître la visibilité

	des campagnes de sensibilisation et renforcer l'engagement des communautés.
Principales leçons apprises et bonnes pratiques	Enseignements clés 1. Lutte de long terme et multisectorielle : L'éradication de l'esclavage par ascendance exige un engagement sur la durée, mobilisant plusieurs acteurs à différents niveaux. 2. Engagement politique indispensable : Une application rigoureuse des lois repose sur la volonté des autorités nationales, notamment pour briser les résistances locales. 3. Autonomisation économique comme levier de liberté : Sans alternative économique concrète, certaines victimes préfèrent la sécurité matérielle à une liberté perçue comme incertaine. 4. Importance de l'accompagnement post-libération : Libérer une personne d'un lien de dépendance sans l'inclure dans un dispositif d'appui structurel peut la conduire à la résignation. Bonnes pratiques émergentes 1. Mécanismes de suivi inclusifs et légitimes : Un dispositif structuré et localement reconnu est essentiel pour accompagner les changements sociaux profonds. 2. Planification synchronisée des projets : Coordonner des projets complémentaires renforce leur efficacité globale et évite les doublons. 3. Apprentissage par les pairs : Le recours à des modèles issus des communautés favorise l'appropriation et le changement par identification positive.